



Eclairage de secours dans les bâtiments

a **kiwa** company

Fin 2024, la réglementation relative à l'éclairage de secours dans les bâtiments a été modifiée en Belgique. En effet, les normes : - NBN EN 1838 (2024) Eclairage de secours pour les bâtiments ; - NBN EN 50172 (2024) Systèmes d'éclairage de sécurité ont subi des modifications techniques majeures par rapport aux anciennes versions. Ces nouvelles normes sont d'application en Belgique depuis fin 2024.

POUR QUI ?

La personne légalement responsable du bâtiment, l'employeur, l'exploitant, le gestionnaire d'un bâtiment, la personne responsable du système d'éclairage de sécurité, un prestataire de services compétent, tout auteur de projet d'installations électriques à basse tension, le bureau d'études, l'architecte, l'installateur électricien non-domestique, le responsable de la maintenance et de la vérification, le conseiller en prévention et protection, le coordinateur projet et/ou réalisation de chantiers temporaires ou mobiles et toute autre personne concernée par la conception, la réalisation et la maintenance d'installations électriques à basse tension, etc .

CONTENU DE LA FORMATION

Qu'allez-vous apprendre ?

- Quelles sont les dispositions légales en Belgique et les normes applicables à l'éclairage de secours ?
- Quelles sont mes obligations en tant que personne légalement responsable du bâtiment (propriétaire, locataire, exploitant, employeur) ?
- Quelles sont les types spécifiques d'éclairages de secours ?
- Quelles sont les exigences relatives à l'éclairage des chemins d'évacuation d'urgence ?
- Quelles sont les exigences relatives à l'éclairage de secours des points nécessitant une mise en évidence particulière des zones de danger et des locaux spécifiques ?
- Quelles sont les exigences lumineuses des systèmes d'éclairage de secours électriques installés dans des locaux ou emplacements qui sont principalement applicables à des lieux auxquels le public ou les travailleurs ont accès ?
- Quelles sont les considérations relatives aux systèmes d'éclairage de secours pendant et après une fermeture des locaux ou des périodes prolongées de coupure d'électricité ?
- Quelles sont les exigences relatives à l'installation, au positionnement des luminaires, au câblage, aux matériels, à la maintenance et la vérification des systèmes d'éclairage de sécurité, à la documentation de réception, au registre de sécurité ?
- Quelles sont les recommandations relatives à la détermination des durées du système et de délais d'activation appropriés pour différents cas d'utilisation et à la manière dont il convient de réaliser les mesurages sur site ?
- Quelles canalisations électriques dois-je utiliser pour le câblage ?
- Quels sont les signaux de sécurité à utiliser ?
- Quels sont les contrôles et essais périodiques à réaliser ?

OBJECTIFS

Fin 2024, la réglementation relative à l'éclairage de secours dans les bâtiments a été modifiée en Belgique.

En effet, les normes :

- NBN EN 1838 (2024) Eclairage de secours pour les bâtiments ;
- NBN EN 50172 (2024) Systèmes d'éclairage de sécurité ont subi des modifications techniques majeures par rapport aux anciennes versions.

Ces nouvelles normes sont d'application en Belgique depuis fin 2024.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEUX DE FORMATION

Lieux	Date de début	Durée de la formation	Langue	Prix
Wavre	25/06/2026	0.5 jour	Français	375 EUR

Prix hors TVA.

Vincotte Academy : Jan Olieslagerslaan 35 ▪ 1800 Vilvoorde ▪ Belgique

BTW BE 0438.362.202 ▪ RPR Bruxelles

BNP Paribas Fortis: BE08 2100 4143 4513 ▪ BIC: GEBABEBB

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées. Les détails les plus récents et complets concernant cette formation - y compris le contenu, les dates, le lieu et le prix - sont toujours disponibles sur notre site web : www.vincotte-academy.be.

Les inscriptions se font exclusivement via le site web. En vous inscrivant, vous acceptez nos conditions générales et le règlement de la formation, qui sont également consultables en ligne.